

PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3. (Les Abonnements et les annonces se paient d'avance.)

Le Peuple Souverain paraît tous les jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du PEUPLE SOUVERAIN, doit être adressé franc au Rédacteur-Gérant.

Prix de l'abonnement par l'Assemblée nationale, 8 francs par an. Lyon, 16 mai 1848. Le Peuple Souverain, 25 rue de la République, 405.

Lyons, 15 Mai 1848.

ITALIE ET POLOGNE.

Nous aurons la guerre; il est de toute impossibilité morale de conserver la paix. Depuis 1830, la chambre des députés n'a cessé, à l'ouverture de chaque session législative, dans sa réponse au discours de la couronne, de témoigner toute sa sympathie en faveur de la Pologne, et d'engager le gouvernement à employer les voies diplomatiques pour faire respecter l'indépendance de cette malheureuse nation, dont l'existence a été garantie par des traités. Plus avancée que les centres, l'opposition, qui compose aujourd'hui la majorité de l'Assemblée nationale, a continuellement fait un grief au gouvernement de ce qu'il faisait si peu de cas des vœux que le pays lui exprimait par l'organe des chambres et de ce que, par mollesse, crainte ou conventions secrètes, et préoccupé de sa propre conservation, il ait laissé arracher un à un à ce peuple ami de la France les derniers restes de sa nationalité. L'heure de la délivrance et de la justice a sonné; le jour des grandes réparations a lui pour toute l'Europe: nos représentants actuels le comprendront, nous en sommes convaincus. Le pays entier a les yeux sur eux, et le pays veut le rétablissement du royaume de Pologne; nous devons au moins cette marque d'intérêt à ceux qui se sont associés à toutes nos gloires et à tous nos malheurs, dont le sang a coulé pour nous, et s'est mêlé au nôtre dans toutes les grandes batailles de l'Empire. Les abandonner aujourd'hui, les laisser gémir sous le joug honteux de l'autocrate, ce serait plus que lâcheté, ce serait la plus infâme, la plus vile des ingratitude. Nous attendrons la réponse du gouvernement aux interpellations qui vont lui être adressées, et nous verrons si les hommes d'aujourd'hui ne valent pas mieux que ceux de 1830.

Ce que nous disons de la Pologne s'applique également à l'Italie, et là aussi notre intervention doit être prompte, efficace, énergique. La péninsule est aux pri-

ses avec la tyrannie; une victoire remportée par les Autrichiens serait le signal d'une sanglante réaction. Le tyran de Naples ne fait-il pas encore bombarder Messine? Oh! celui-là surtout, ce vil Bourbon, digne cousin de ceux que nous avons chassés, soupire après le moment heureux où il pourrait, aidé des sbires impériaux, mettre à la raison un peuple récalcitrant, qui n'a obtenu de lui que des concessions forcées qui lui seront retirées à la première occasion favorable!

Quant à Charles Albert, il guerroyait pour une couronne; ses lenteurs en présence d'un ennemi que depuis longtemps il devrait avoir refoulé au-delà des monts, montrent assez le but où tend sa politique de tergiversation et d'astuce.

Nous réclamons du citoyen Lamartine la réalisation des promesses contenues dans son manifeste. Que ses actes ne viennent pas donner un démenti à ses généreuses et nobles paroles. « La France, a-t-il dit, est prête à porter secours aux nations opprimées qui se soulèvent pour la sainte cause de l'indépendance. »

Il est temps d'agir dès lors; la Lombardie nous attend. Elle est épuisée d'une lutte inégale dans laquelle le bon droit et le courage sans armes ont eu à combattre contre un oppresseur qui avait l'avantage d'être bien pourvu de tout, dont les soldats, bien équipés, bien armés, bien payés, bien nourris, n'ont dû leurs défaites précédentes qu'aux prodiges inouïs de valeur dont a fait preuve ce peuple jaloux de briser ses chaînes. Aujourd'hui, Milan réclame notre appui, qui lui est nécessaire, indispensable, sans quoi sa seule ressource, sa dernière planche de salut, sera de se jeter dans les bras du roi de Piémont; et alors, à quoi lui aura servi sa révolution? Elle aura chassé un maître pour en prendre un autre; et la République, objet de ses vœux, sera ajournée à une autre révolution.

Nous espérons que les explications qui vont être échangées au sein de notre assemblée nationale seront de nature à satisfaire nos légitimes exigences; que le gou-

vernement provisoire n'est pas resté pendant que nos voisins, nos frères, nos amis, combattaient vaillamment pour la liberté, qu'il n'a pas été sourd à leurs cris de détresse.

Mais nous devons ajouter que nous ne sommes nullement disposés à assister à la représentation d'un second acte de la trop fanfaisée comédie de 1830. Ce n'est pas par des protocoles, par des vœux stériles que doit s'accomplir l'émancipation de l'humanité. Ou les tyrans doivent cesser la guerre immédiatement et laisser matresser de leurs destinées ces nations trop longtemps asservies, ou nos armées doivent sans plus tarder franchir la frontière. Si le gouvernement recule, que l'assemblée nationale se montre, qu'elle prenne l'initiative. Toute juste-milieu qu'est en ce moment l'ex-opposition devenue majorité, elle ne peut, sans se couvrir de honte, sans s'avilir aux yeux du pays et de l'étranger, renier tout son passé, sa vie parlementaire des dix-sept dernières années.

Le salut de la République est à ce prix. Prenons garde de nous laisser enserrer dans un réseau de monarchies; élargissons au contraire le cercle de nos idées et de notre influence bienfaitrice. Plus il y aura de républiques autour de nous, plus notre œuvre aura chance de durée. Hâtons-nous de voler au secours des peuples qui combattent pour leur indépendance; que la sainte alliance des tyrans s'effondre; que les peuples se libèrent.

Après la victoire remportée hier. Le principe républicain a été faussé par la nomination d'un directoire. Ils ont hâte de passer sans retard à la constitution d'un pouvoir exécutif plus indépendant de l'Assemblée nationale.

« Les royalistes sont bien pressés. Ils veulent tout de suite de la victoire remportée hier. Le principe républicain a été faussé par la nomination d'un directoire. Ils ont hâte de passer sans retard à la constitution d'un pouvoir exécutif plus indépendant de l'Assemblée nationale.

« Oui, le lendemain du directoire, le président roi a déjà l'audace de faire demander son trône. M. Sénard,

FEUILLETON

UN CAPRICE DE JEUNE FILLE

SUITE.—(Voir notre numéro du 15 mai.)

Dans ce pays de mœurs simples et d'habitudes primitives, la plupart des contestations aboutissent à un arbitrage, pour lequel le premier magistrat était toujours choisi. Martinoli, par la manière dont il remplissait cette tâche délicate d'arbitre suprême, s'était fait une renommée d'impartialité et de bon sens qui avait fini par devenir proverbiale dans le pays. Le *podestat* l'a dit était l'argument victorieux de toutes les discussions, et quand le digne homme avait prononcé une sentence, le plaideur qu'elle condamnait était aussi convaincu de sa parfaite justice que l'adversaire à qui elle donnait gain de cause. La nuit, fut-elle longue comme en décembre, ne me suffrait pas si je voulais vous conter avec détail tous les services que Martinoli a rendus, toutes les affaires épineuses qu'il a arrangées, toutes les vengeances qu'il a transformées en réconciliations, toutes les haines dont il a fait des amitiés durables. Quand il venait le soir prendre le frais sur la promenade du Tempio, on eût dit vraiment le roi saint Louis rendant la justice sous le chêne historique de Vincennes. Riches et pauvres, innocents et coupables, tous l'approchaient avec confiance, et le quittaient avec la joie ou la consolation dans le cœur, car il avait de bonnes et sympathiques paroles pour tout le monde. Le voilà tel que je l'ai connu; maintenant que vous le connaissez aussi, je vais vous parler de l'événement qui l'a déterminé à s'exiler volontairement, pour quelques mois, de notre chère et belle Sardaigne.

Il y a eu de cela deux ans au mois de mai dernier (vous savez que j'ai la manie des dates), je me promenais en attendant l'heure de mon souper, dans un bois de myrtes et d'orangers situé à peu de distance de ma villa, sur le chemin de Tempio, lorsque je vis venir à moi, dans le sentier que je suivais, une jeune fille que je reconnus bientôt pour être la charmante Erica, l'aînée des filles de mon ami Martinoli, celle que vous avez trouvée si belle hier au spectacle. Surpris de la voir seule, à une

heure presque indue et à une assez grande distance de la demeure de son père, je craignis qu'elle n'eût quel que malheur arrivé chez elle à m'apprendre, de sorte que je me précipitai à sa rencontre de toute la vitesse de mes jambes de cinquante-huit ans: elle, de son côté, en me voyant venir, avait hâté le pas; ainsi c'était bien moi qu'elle cherchait.

« Quand nous nous rejoignîmes, je fus frappé de la pâleur de son teint et de l'animation sinistre de son regard. Je lui pris la main, je trouvai cette main tremblante; je lui adressai la parole; quand elle me répondit, ce qui fut après quelques secondes de silence il me sembla que sa voix, ordinairement douce et vibrante, n'avait pas son timbre accoutumé.

— Aucun malheur n'est arrivé chez vous, j'espère? lui dis-je d'un ton d'une personne qui interroge.

— Aucun que je sache jusqu'à présent, me répondit-elle. Néanmoins, je venais vous parler d'une chose qui pourra en amener dans l'avenir, si vous ne m'aidez pas à vaincre les obstacles qui s'opposent à son accomplissement.

— Vous savez que vous pouvez disposer de moi, et ceci n'est pas une phrase banale dans ma bouche.

— Je le sais, sans cela je ne serais pas accourue vers vous avec une confiance toute filiale.

Elle garda le silence, et il me sembla qu'une légère teinte rosée se répandait sur la pâleur de ses joues. Je compris alors qu'en dépit de la résolution habituelle de son caractère, l'aveu qu'elle avait à faire l'embarrassait un peu, et je m'empressai de venir à son secours.

— Je gage, lui dis-je, alors en souriant, qu'il y a quelque amourette sous jeu.

— Ne parlez pas avec cette légèreté des choses sérieuses, reprit-elle vivement. Il ne s'agit pas d'amourette, monsieur de Lipona, mais d'une passion profonde que j'inspire et que je partage.

— Comme une personne telle que vous, ma chère enfant, n'a pu donner son cœur qu'à un homme digne de posséder un pareil trésor, je ne vois pas ce qui peut vous mettre tant de trouble dans l'esprit, et vous rendre si nécessaire le concours de vos amis.

— Mon père a refusé ce matin ma main à l'homme que j'aime, me dit-elle d'une voix sombre.

— Je commence à comprendre... et vous voulez que

j'intercède en sa faveur. Je ne demande pas mieux.

Elle me prit les deux mains et elle les serra dans les siennes avec une force à me faire craquer toutes les jointures.

— Ou, c'est cela que je veux! Oh! que vous êtes bon!

— Faut-il que j'aie des ce soir à Tempio?

— Je crois qu'il vaut mieux attendre à demain. Je viens d'avoir une scène violente avec mon père; il est très irrité contre moi. Il ne serait peut-être pas sage de l'aborder en ce moment.

— Vous avez raison... maintenant...

— C'est juste, interrompit-elle avec une promptitude qui indiquait qu'elle avait deviné ma pensée; il est essentiel que vous sachiez les noms de celui en faveur duquel vous allez parler... Eh bien! continua-t-elle après une courte hésitation: c'est Marco Broggi que j'aime.

— Et votre père refuse Marco Broggi! m'écriai-je. Marco Broggi, le plus beau, le plus spirituel, le plus noble et le plus riche jeune homme de Tempio! Mais c'est inconcevable! Il faut qu'il y ait là-dessous quelque malentendu. Comment les choses se sont-elles passées? Vous comprenez que j'ai besoin de tout savoir pour servir utilement.

— Marco Broggi est venu avec son père, qui a fait la demande de ma main. Le mien n'a pas refusé positivement, mais il a donné une réponse évasive; et quand les Broggi ont été partis, il m'a fait appeler, et il m'a dit, avec beaucoup de douceur et de tristesse, mais aussi avec une grande fermeté, que je ne devais pas songer à ce mariage, attendu qu'il n'y consentirait jamais et qu'il me priait de ne plus lui en parler.

— Alors qu'avez-vous fait?

— J'ai demandé les motifs de ce refus, et j'ai répondu: « Est-ce ou j'en voulais venir! Eh bien! qu'il a répondu: « Un homme aussi juste ne prend jamais un parti extrême et, en apparence du moins, si extraordinaire, sans les raisons les plus fortes.

— Mon père n'a rien articulé de positif; il m'a dit seulement qu'il avait travaillé toute sa vie à inspirer une grande confiance à ses enfants, et qu'il espérait qu'en me disant que je serais malheureuse avec Broggi, cela devait me suffire. Là-dessus, continua-t-elle, je me suis emportée de paroles, et j'ai fini par faire pleurer mon pauvre père, qui n'a cependant pas cédé.

(La suite prochainement.)

procureur-général, instructeur judiciaire contre les ouvriers de Rouen, a supplié l'assemblée de ne point attendre l'ensemble de la constitution pour établir le pouvoir exécutif, complet, distinct, indépendant, le pouvoir suprême, le premier pouvoir de la République, préjugeant ainsi, par suite du vote en faveur du directoire, l'infériorité de l'assemblée nationale et l'omnipotence d'un autre souverain.

« Après lui, un bourgeois dont nous ne savons pas le nom, a trahi la pensée commune en demandant un pouvoir exécutif nommé par le peuple. C'est le suicide de l'assemblée. C'est la lutte entre deux pouvoirs vivants. C'est la théorie du *Constitutionnel*, du citoyen Favre et du citoyen Barrot, et de tous ceux qui veulent étouffer la révolution. C'est la théorie qui triomphera dans la majorité du palais Bourbon.

« Cependant l'empressement du citoyen Sénard n'a pas été approuvé par l'assemblée, et l'on s'est contenté de préparer la commission qui doit rédiger notre charte entourée d'institutions républicaines.

« Presque toute la séance a été consacrée à la discussion du règlement. L'ancien préfet de police de Louis-Philippe, l'ancien ministre, M. Vivien, était rapporteur. Il a d'abord soumis au vote la partie du décret relative à la police des tribunes, afin de se défendre contre le peuple spectateur, et à la police extérieure de l'assemblée, c'est-à-dire à la puissance militaire du président, afin de se défendre contre le peuple révolutionnaire. On a confié au président Buchez plein pouvoir sur les gardes nationaux de Paris et de la France entière, sur l'armée, sur tous les chefs de corps. L'assemblée était évidemment préoccupée de terreurs imaginaires. Que craignent-ils donc, ces représentants du peuple, quand Louis Blanc, contre qui les aristocrates cherchaient à soulever tant de haines, a vécu deux mois au Luxembourg, les portes ouvertes !

« S'ils ont l'intention de faire une bonne République, ils n'auront point à requérir la force armée. Le glaive inoffensif qui porte la statue de la Justice suffirait à défendre un concile vraiment populaire.

« Cependant, à propos de la peine encourue par les officiers qui n'exécuteraient pas immédiatement les ordres du président, nos contre-révolutionnaires ont trouvé l'article du règlement trop anodin. Trois mois de prison ! Les uns ont proposé de rendre les récalcitrants complices de tous les crimes que le peuple républicain pourrait commettre ; les autres ont menacé les colonels de la garde nationale de la perte des droits de citoyen français. Il s'en est peu fallu qu'on ne rétablît la peine de mort.

« Que nous préparent donc les bourgeois, pour avoir l'idée de ces précautions singulières ? leur terreur engendrera-t-elle une nouvelle terreur ?

« Après le vote sur l'ensemble, le citoyen Pérignon (centre gauche) demande que ce règlement soit affiché dans toutes les communes de France !

« En quoi donc cette belle pièce pourrait-elle intéresser les villages et les hameaux ? Un membre de la plaine se charge de nous l'apprendre : « il y a dans le règlement des mesures de sûreté pour l'assemblée. Il faut que la France entière en ait connaissance ! »

« Silence ! les cinq rois ont nommé leurs serviteurs. Le président Buchez notifie à l'assemblée, à la France, au monde, les noms illustres qui vont gouverner la jeune République, ce modèle idéal, attendu par tous les peuples, cette expression définitive du progrès de la civilisation, pour laquelle tant de siècles ont combattu, tant de grands hommes sont morts ! Enfin, la République est constituée, et voici ses représentants devant Dieu et devant les hommes. Aux affaires étrangères, le sous-secrétaire d'Etat de M. Lamartine, le citoyen Bastide, rédacteur du *National* ; aux finances, le sous-secrétaire d'Etat de M. Garnier-Pagès, le citoyen Duclerc, rédacteur du *National* ; à la guerre, le sous-secrétaire d'Etat de M. Arago, le citoyen Charras, rédacteur du *National* ; à l'intérieur, le citoyen Recurt, médecin du *National* ; aux travaux publics, le citoyen Trélat, ex-rédacteur du *National* ; à la mairie, le citoyen Marrast, rédacteur du *National*.

« C'est donc le *National* qui gouverne la France, par suite de sa coalition avec les dynastiques, avec le citoyen Crémieux, ministre de la justice ; le citoyen Bethmont, ministre des cultes (ministère nouveau, créé pour la satisfaction du président Buchez, du moins Lacordaire et des évêques de l'assemblée) ; le citoyen Carnot, ministre de l'instruction publique, et le citoyen Casy, ministre de la marine, ancien ami des princes légitimes de la branche d'Orléans.

« La coalition bourgeoise triomphe donc sur toute la ligne, et de même qu'en 1830, Louis-Philippe pour s'établir tout doucement, commença par employer Lafayette et La Fayette à la meilleure des Républiques, de même les contre-révolutionnaires se servent aujourd'hui des républicains platoniques et naïfs, ambitieux ou aveugles, qui seront bientôt écartés pour donner place aux véritables représentants de la contre-révolution.

« La Réforme aussi (nous ne le croyons pas) aurait

accepté cette conciliation perfide et transitoire. Le citoyen Flocon a été proclamé ministre de l'agriculture et du commerce. Est-ce que Flocon consent à servir ainsi de masque aux projets de nos ennemis ? Est-ce que Ledru-Rollin accepte aussi le directoire que les bourgeois lui confèrent pour l'annuler ? Si Ledru-Rollin et Flocon demeurent dans cette combinaison si habile, ils ne tarderont pas à s'en repentir.

« Les vrais républicains n'ont qu'un rôle à prendre, au milieu de cette comédie hypocrite qui tournera forcément au drame : le rôle d'une opposition digne et loyale, où ils se retrouveront avec Louis Blanc et Albert, avec Barbès et les honnêtes révolutionnaires qui ne sont pas dupes d'une pareille mascarade.

« On a nommé des consuls pour n'avoir pas affaire directement aux ministres, et les ministres ne sont que les secrétaires des consuls. Personne ne prendra au sérieux un ministère de commis et de doublures.

« Mais, dira-t-on, et le citoyen Pagnerre ? n'est-il point quelque chose ? Si vraiment. Il est toujours le même. Il est secrétaire des cinq rois. »

Nous ne saurions nous payer de mots, quand rien ne change au fond des choses. Nous avons proclamé la République, d'accord ; mais tous les éléments de la monarchie sont encore là. C'est avec ces éléments, nous ne cesserons de le répéter, que les élections se sont faites. Vous voyez ce qui en est sorti.

Il suffit de jeter les yeux sur cette pauvre Constituante pour mesurer le terrain que la République a déjà perdu. Régence ou légitimité, ce ne sont que visages dynastiques ; et tout cela rayonne, comme si l'heure du triomphe était venue, de M. Leyraud à M. Baroche, de M. Berger à M. Dupin. Les trois mages sont là assis, attendant toujours leur messie ; autour de ce trépied boiteux, qui a nom Maleville, Duvergier et Barrot, se groupe le troupeau des fidèles, impatients du jour où la pythonisse y rendra ses oracles, du jour où M. Thiers, pour parler sans métaphore, y referra son discours-ministre à l'usage de la république juste-milieu.

Encore s'ils dissimulaient leurs tendances ! Mais ces nouveaux démocrates n'ont qu'une pensée : celle d'éloigner autant que possible les républicains. La commission du règlement est composée en totalité d'anciens dynastiques. Et ce sera bien pis lorsqu'il s'agira des institutions : pour eux, toute innovation sera un danger, toute modification aux charges sociales une spoliation. Vous les verrez contester les principes les plus évidents, les plus nécessaires ; vous les verrez offrir à une société qui se transforme, les demi-mesures, les moyens termes, les palliatifs qui faisaient, il y a trois mois, toute leur politique, la politique des eunuques et des impuissants.

Le nom de Ledru-Rollin parmi les membres du pouvoir exécutif n'a été qu'une concession à la peur, chacun se l'avoue ; et, comme ces écoliers qui n'obéissent qu'en rechignant, on n'a pas même su cacher la contrainte morale à laquelle on se soumettait malgré soi. Ledru-Rollin est encore, on le sait fort bien, le modérateur de la foule qui gronde, et on le ménage, comme on a ménagé tant d'autres, jusqu'à ce qu'on l'ait décrié et usé.

Non, nous n'avons pas eu de révolution, il faut le redire. C'est une transaction qu'on prétend nous faire subir, et rien de plus. L'égalité des droits n'est encore qu'un mot, comme sous le régime déchu la souveraineté populaire. La chose s'est effacée, comme toujours, sous l'influence des éléments qui ont survécu. Il n'y a plus de castes, nous assure-t-on, nous sommes tous peuple : la bourgeoisie ne fait plus une classe, quoi qu'on en ait dit ; mais, à chaque conflit, les distinctions, bon gré mal gré, s'établissent ; toutes les sympathies du pouvoir vont où elles sont toujours allées ; c'est la bourgeoisie qui a raison, c'est la classe ouvrière que l'on condamne ; on amnistie la bourgeoisie à Amiens, on poursuit la classe ouvrière à Limoges... et vous savez ce qui s'est passé à Rouen !

(Réforme.)
Le Peuple Souverain
Paris, 13 mai.

Des affiches placardées sur les murs de Paris il y a trois jours, annonçaient que les différents clubs de la capitale se réuniraient aujourd'hui sur la place de la Bastille, pour de là se rendre à l'assemblée nationale et y remettre une pétition demandant l'intervention de la France en faveur de la Pologne. Un nouvel avis donné ce matin a contremandé la manifestation et annoncé qu'elle aurait lieu lundi, jour où des interpellations doivent être adressées au gouvernement au sujet des affaires d'Italie et de Pologne. Ce contre-ordre est malheureusement arrivé trop tard, et deux ou trois mille citoyens, qui n'avaient pas été prévenus à temps, se sont trouvés réunis aujourd'hui, entre midi et une heure, sur les boulevards, formant des groupes d'abord isolés, puis se rejoignant les uns les autres et constituant ainsi des rassemblements. Il en est résulté un peu d'émotion, et, dans le 1^{er} et le 2^e arrondissement, l'alarme a été assez vive pour qu'on ait cru devoir battre le rappel. — Empressons-nous d'ajouter qu'on s'est bientôt aperçu que cette mesure n'était nullement justifiée par les circonstances.

constances, et que les gardes nationaux qui s'étaient rendus à l'appel du tambour avec empressement, ont été invités à rentrer chez eux. — Toutefois, en prévision de la manifestation qui avait été annoncée, le président de l'assemblée avait cru devoir donner des ordres pour que la représentation nationale fût protégée contre toute espèce d'invasion même pacifique. Des détachements de garde mobile sont en ce moment couchés sur les degrés du péristyle du palais de l'assemblée. Les uns fument, les autres dorment, et il est évident qu'ils ne sont là que par simple mesure d'ordre et de précaution. La garde nationale paraît être plus nombreuse qu'à l'ordinaire, mais elle est tout aussi tranquille et ne redoute en aucune façon d'avoir à réprimer une émeute. Les citoyens Courtais et Guinard ont revêtu leur uniforme de commandant et de chef d'état-major de la garde nationale, mais leur attitude n'annonce pas qu'ils aient la moindre crainte sur le maintien de la tranquillité publique. Il y a donc tout lieu d'espérer que la soirée se passera fort pacifiquement. — Le ministre de l'intérieur vient d'annoncer que la fête nationale qui devait avoir lieu demain au Champ-de-Mars, était renvoyée au dimanche 31 mai. — Le citoyen Bethmont n'a pas accepté le ministère des cultes. Dépossédé de l'important ministère de l'agriculture, et du commerce, il n'a pas cru qu'il lui fût possible d'accepter un débris du ministère de l'instruction publique. Il est probable que son refus aura pour résultat de faire rentrer l'administration des cultes dans le ministère de l'instruction publique, auquel elle avait été annexée à la suite de la révolution de février.

— Il y a en ce moment, dans toutes les classes de la population une fermentation extraordinaire en faveur de la Pologne, et la pétition qui demande que la France vienne au secours de ses frères du Nord, aura le plus grand retentissement. Il y a tout lieu de croire que la guerre, une guerre européenne, sortira de cette question.

Il n'y a que deux moyens de secourir la Pologne et de reconstruire les débris de ce rempart de la liberté européenne contre les attaques de la Russie. Il faut que la France obtienne le concours des divers états allemands dont le territoire est placé entre la France et la Pologne, ou bien, il faut que les armées françaises se frayent forcément un passage à travers l'Allemagne pour arriver en Pologne. Les nouvelles d'Allemagne font craindre que les peuples germaniques ne soient pas disposés à aider de leurs efforts des patriotes polonais. Ce qu'ils veulent avant tout, c'est de reconstruire l'unité de l'empire allemand, et ils craignent de compromettre leur entreprise en se mettant en lutte avec la Russie.

La Russie a en ce moment 350,000 hommes échelonnés le long des rives de la Vistule et dans la Courlande.

La question que soulève la demande de secours nous paraît donc bien difficile à résoudre. Mais les sympathies de la nation française pour la Pologne suffiront, nous l'espérons, pour rendre facile les secours qu'on voudrait lui porter.

Décrets et arrêtés du gouvernement provisoire.

Un arrêté du ministre provisoire de l'agriculture et du commerce porte ce qui suit :

Le bureau du Vivier, département d'Ille-et-Vilaine est ouvert à la sortie des grains et farines.

— Par arrêté du ministre des affaires étrangères, du 9 mai, le citoyen Suau (François-Edouard) a été nommé consul-général de la République française à Smyrne, en remplacement du citoyen Pichon.

— Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 2 mai courant, le citoyen Charles Mathis, avocat à la Cour d'appel de Paris, a été nommé inspecteur-général des établissements de bienfaisance, en remplacement du citoyen Durieu, appelé à d'autres fonctions.

— Divers concessionnaires de mines se sont adressés au ministre des travaux publics pour exposer la situation difficile dans laquelle se trouve leur industrie, et demander que l'administration s'occupe d'examiner et de déterminer le mode suivant lequel le concours de l'Etat pourrait s'exercer dans l'exploitation des mines.

Par un arrêté du 3 mai, le ministre a décidé qu'une commission spéciale sera chargée d'examiner les questions que soulèvent les demandes dont il s'agit. Il a désigné, pour composer cette commission, qui se réunira sous la présidence du citoyen Jean Reynaud, les citoyens Salomon, chef de la division des mines ; Thirria, inspecteur-général des mines ; Combe, inspecteur-général des mines ; Leplay, ingénieur en chef, professeur de métallurgie. Le citoyen Debette, ingénieur des mines, est chargé des fonctions de secrétaire.

Le citoyen Buchez, président de l'assemblée nationale.

Le citoyen Buchez, dont la famille est originaire des Ardennes, a débuté, à l'âge de seize ans, dans l'administration municipale où il a laissé d'honorables traces de son passage. Un peu plus tard, entraîné vers les sciences par un goût irrésistible, il a suivi avec distinction les cours du musée d'histoire naturelle et de l'école de médecine. C'est dans sa petite chambre d'étudiant, rue Copeau, qu'il a jeté les fondements de la Charbonnerie dont il est toujours resté l'un des chefs les plus actifs.

Engagé dans la conspiration de Belfort, il fut arrêté à Nancy et traduit devant la cour royale de Colmar ; six voix le condamnaient à mort, deux voix seulement le sauvèrent. A la suite de ces événements, Buchez devint le président de la *Ligue des amis de la vérité*. Chose remarquable ! trente ans avant l'établissement de la République, l'homme qui devait en présider la première assemblée, se trouvait à la tête de ceux qui ont le plus contribué à la fonder.

Plus tard, il se trouva en contact avec les saints-simoniens. Quand ceux-ci firent la folie de vouloir changer les bases de la morale et de la religion, il leur fit comprendre l'extravagance de leurs tentatives, et après les avoir forcés, dans le sein de leur société, de confesser leur but, il les condamna par son abandon à se soumettre à l'examen du public qui fit justice de ce misérable projet.

Un coraça, de garde à la Préfecture, a porté un coup de couteau à un officier du poste; heureusement il ne l'a pas atteint. Cet homme, immédiatement désarmé, a été reconnu pour un Belge, et on l'a remis à la gendarmerie, pour le conduire à la frontière.

Voici quelques détails concernant la statue équestre de la place Bellecour, donnés par le Salut Public :

La statue toute posée a coûté 840,000 fr. — La hauteur totale de la statue est de 6 mètres 50 cent., celle du cheval seul, depuis la base jusqu'au sommet de la tête, est de 5 mètres 17 centimètres; la longueur du cheval est de 3 mètres 82 cent.; sa tête a 1 mètre 70 cent. de longueur. Il y a 85 centimètres entre la base sur laquelle repose la statue et le pied de devant qui est levé.

Comment songer dès lors à renverser une statue qui a coûté si cher? Nous ferons observer aux défenseurs idolâtres du cheval de bronze, que Louis-Philippe nous a coûté plus cher, et que cette circonstance, loin de nous engager à le conserver, n'a fait qu'accélérer sa chute.

Départements. — **Orléans.** — Le bruit d'une manifestation dirigée contre les élections du Morbihan, s'est répandu dans la ville et a inquiété les familles; des placards infâmes apposés dans la nuit du dimanche au lundi ont pu donner quelque consistance à ce bruit, et cependant nous l'avons constamment regardé comme dénué de fondement. Nous ne pouvons pas en effet supposer un seul instant qu'il existe des hommes assez dénués de patriotisme et de raison pour vouloir se montrer ingrats au point de jeter le trouble dans la seule ville qui ait donné un vote à peu près unanime aux républicains éprouvés.

Le scrutin a prononcé, ses arrêts doivent être acceptés; si des illégalités ont été commises, ce n'est pas en commettant des illégalités plus graves, mais seulement par une protestation légale, qu'on pourrait en obtenir la redressement.

Les ouvriers honnêtes forment l'immense majorité des travailleurs, et nous savons que si l'ordre était un instant menacé, ils se joindraient à la garde nationale et à la troupe pour réduire les perturbateurs à l'impuissance.

L'anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc a été célébré cette année, le 8 mai, avec une pompe toute républicaine. Toutes les gardes nationales du Loiret, à peu d'exceptions près, se sont fait représenter dans cette solennité, qui, sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, se bornait à une procession. Les gardes nationaux du dehors ont été reçus chez les Orléanais, heureux de donner à leurs camarades une fraternelle hospitalité.

Le soir, toutes les maisons étaient illuminées. Deux bateaux inexplosibles, décorés d'un riche éclairage, se sont proménés sur la Loire; ces bateaux portaient la musique de la ligne, qui exécutait à de fréquents intervalles des airs patriotiques.

A chaque pas, dans les rues et sur les quais, on

rencontrait, en groupes nombreux, des gardes nationaux de la ville ou du département, se promenant bras-dessus bras-dessous avec des soldats de la ligne et des ouvriers, et chantant des airs républicains.

Ainsi s'est terminée cette fête vraiment populaire, et qui a été à la fois la fête de Jeanne d'Arc et de la République. En France, toutes les gloires sont sœurs.

ETRANGER. — **Italie.** — **MILAN, 8 mai.** — Le gouvernement provisoire de Milan songe à inviter toutes les fabriques et le clergé des paroisses à priver leurs églises de tous les ornements superflus, et principalement l'or et l'argent, pour les convertir en monnaie. Une cloche de plus ou de moins n'empêchera pas la célébration des offices divins, et nous avons besoin de canons. Trois choses sont nécessaires à la guerre : la première, c'est l'argent ; la seconde, l'argent ; et la troisième, l'argent. Ce mot est du grand Triunzio.

MILAN, 9 mai. — Les nouvelles de Venise sont bonnes. Tout se prépare à la résistance en cas d'attaque : le gouvernement est consolidé. Hier, à huit heures du matin, sont arrivées devant Peschiera douze canons de gros calibre. On travaille à les mettre en batterie, l'effet en sera prompt et terrible. Pendant les travaux d'établissement de ces pièces, la forteresse arbora le drapeau blanc; mais les Italiens, se souvenant des ruses et des infâmes artifices déjà employés par les ennemis, ne ralentirent pas le feu.

MILAN, 10 mai. — La Gazette de Bologne, du 8 courant, annonce que Durando, général commandant les troupes romaines, est entré à Udine.

Des correspondances dignes de foi parlent d'une rencontre entre les Romains et Nugent. Celui-ci semble prendre la route de Bellune et des montagnes.

On dit que le général Marmont accompagne Nugent dans son expédition d'Italie.

Espagne. — **Madrid, 8 mai 1848.** — A trois heures du matin, huit compagnies du régiment d'Espagne, d'autres disent deux bataillons, sortirent de leur caserne, rue San Mateo. Un seul capitaine était à leur tête; les autres officiers, tous transfuges de Vergara, refusèrent de suivre le mouvement. Ils se portèrent sur l'hôtel des postes, qu'ils attaquèrent avec vigueur. Ils furent repoussés, et obligés de se replier sur la plaza Mayor. Un grand nombre d'hommes du peuple, mais sans armes, se joignit à eux.

Ils tentèrent de se fortifier; mais attaqués par le reste de la garnison, qui a été obligée de se servir du canon, une grande partie se rendit à Narvaez, le reste fut fait prisonnier.

Le capitaine général de Madrid, José Fulgoso, marié à la sœur de Monzo, mari de l'ex-reine Christine, a été grièvement blessé à la tête et à la jambe. On dit qu'un colonel du génie et plusieurs officiers de la garnison ont été tués. Du côté du peuple, on prétend que l'ancien député progressiste Velo est au nombre des morts.

Toutes les troupes de la garnison sont sur pied. Le ministère, malgré sa victoire, n'a guère confiance dans l'avenir. Christine et Narvaez sont au plus mal ensemble; ils semblent pressentir la triste fin de leurs intrigues et de leur domination despotique.

Pologne. — **Varsovie, 8 mai.** — Des voyageurs arrivés de l'intérieur de la Pologne, non-seulement confirment la nouvelle d'une révolte qui aurait éclaté en Russie, mais ajoutent que cette révolte avait fait des progrès tels, que le gouvernement avait été forcé d'appeler des troupes de la Pologne à son secours.

Turquie.

Constantinople, 29 avril. Un incendie, qui a causé les pertes les plus considérables, a éclaté samedi dernier, pendant la nuit, au village d'Arnaout-Keni. Malgré tous les secours, il ne s'est arrêté qu'après cinq heures, et lorsqu'il n'y avait plus de maisons à dévorer. Plus de 400 maisons, c'est-à-dire les trois quarts du village n'offrent plus aujourd'hui qu'un amas de ruines et de cendres.

Des milliers de malheureux sont campés sur les montagnes.

Un autre incendie a éclaté sur les hauteurs de Roumelie, le 25 avril.

Nouvelles des Antilles. — Le steamer *Fort*, arrivé vendredi à Southampton, nous a apporté des nouvelles de nos colonies jusqu'à la date du 11 avril.

Nous n'avons pu, hier, que les mentionner sommairement. Comme nous l'avons annoncé, ces nouvelles sont des plus rassurantes : non-seulement la tranquillité n'a été troublée nulle part, mais partout le nouvel ordre de choses a été accueilli avec enthousiasme. Les colons, loin de se plaindre des projets abolitionnistes du gouvernement provisoire, ont été les premiers à mettre en pratique les sentiments de la plus noble fraternité; les esclaves ne se sont laissés dominer par aucune mauvaise passion, et tous attendaient avec confiance la décision de leurs destinées d'un gouvernement qui a pris pour base la justice et la liberté.

A la Martinique, comme à la Guadeloupe, tous les corps constitués, conseils municipaux, chambres de commerce, tribunaux, se sont joints à la population, unanime pour donner une adhésion pleine et entière à l'institution républicaine.

Le citoyen maréchal-de-camp Rostoland, délégué par le gouvernement provisoire pour remplacer le citoyen contre-amiral Mathieu, comme gouverneur de la Martinique, avait pris possession de ses nouvelles fonctions par une proclamation, et s'était immédiatement occupé de mettre l'administration coloniale en harmonie avec la nouvelle forme de gouvernement adoptée par la métropole.

Partout, du reste, nous écrit-on, la conduite des noirs a été calme et paisible; ils attendent patiemment le moment de leur émancipation, espérant, il est vrai, qu'avec la liberté ils auront le droit de ne rien faire; mais c'est là où devra se faire sentir principalement l'influence du gouvernement, en entourant l'acte d'émancipation de mesures d'ordre destinées à maintenir le travail. Tout dépend aussi des chefs qu'on va nous envoyer, et si nous tombons sur des hommes joignant à l'impartialité une grande fermeté de caractère, nous sommes assurés de réprimer tous les désordres qui pourraient éclater et de conserver à la France les deux colonies.

La proclamation adressée par le citoyen Larile, gouverneur de la Guadeloupe, a beaucoup contribué à faire rester les esclaves dans le devoir, et quelques ateliers dont on avait accusé les intentions, ont même envoyés des délégués aux journaux pour protester de leur soumission et de leur confiance dans l'avenir.

Le comité central polonais vient d'adresser aux citoyens membres des divers clubs de Paris une circulaire, d'abord pour les remercier de s'être proposé de présenter à l'assemblée nationale une adresse ayant pour objet de manifester hautement leur sympathie pour une cause sacrée; ensuite pour les prier de faire remettre cette adresse par les présidents des clubs à tels représentants qu'ils demanderont et qui la communiqueront à l'assemblée, attendu que le mode de présentation par un concours nombreux de citoyens, aurait pour effet de jeter dans les esprits l'inquiétude, le trouble et peut-être l'irritation.

Le Directeur-Gérant, FAURES.

ANNONCES.

On parle beaucoup de la vente considérable qui se fait dans la maison Gambès et Hodioux des produits des manufactures du Nord.

Les fabricants lyonnais ont voulu assurer leur concours à cette vente et lui donner dès lors un intérêt de localité. Pour cela ils ont remis à MM. Gambès et Hodioux de grands assortiments de foulards tissés, foulards écossais, toiles de soie, barèges-grenadine, et autres étoffes légères, toutes fabriquées à Lyon. Ces tissus sont mis en vente à des prix très bas.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ.

FACTEURS LYONNAIS

Bureaux à Lyon, rue de la République, 10.

Au moment où les affaires prennent une nouvelle vie, une nouvelle activité, l'administration des Facteurs Lyonnais est appelée, par ses puissants moyens de publicité, à rendre d'immenses services à une foule d'industries oubliées ou ignorées du public.

La publicité est le plus puissant levier de l'époque; est aujourd'hui bien avéré que toute industrie qui n'a pas recours aux millions de voix de la publicité, ou périclité ou languit, tandis que celles qui s'appuient sur cette puissance, deviennent bientôt florissantes. — C'est l'argent le mieux placé.

L'administration des Facteurs Lyonnais se charge de la rédaction, de l'impression et de la distribution à domicile des avis, circulaires, mémoires, lettres de faire-part, billets de garde, cartes de visite et de toutes espèces d'imprimés, etc., etc.

De l'affichage, de la rédaction et de l'impression des affiches;

Du transport des feuilles périodiques;

De la rédaction des annonces et réclames;

De l'insertion et de l'abonnement à tous les journaux français et étrangers;

Enfin, l'administration met à la disposition du public son zèle et son activité pour donner à toutes les industries la plus large publicité.

LYON.—IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND,

BAINS CALORIQUES

VAPEUR SÈCHE, Rue BOURBON, 34 (à l'entresol), à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCO a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aërien, le tout soumis au choc d'un courant d'air à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres, de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fongueuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, le ramollement des nerfs, les maladies syphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates, repandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de zélate, les rhumatismes chroniques les plus rebelles tout s'évanouit en peu de temps. dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte l'établissement avec une guérison complète, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries; les ulcères fongueux, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager sont complètement guéris.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir épuisé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, quand on nomme en termes vulgaires : vieilles gouttières.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc.

Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROCO une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir ses semblables sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours